

**AVIS D'AGREMENT FOURNISSEURS 2026-2027**

**POUR LA SELECTION D'ENTREPRISES SPECIALISEES DANS LA  
FOURNITURE DE BIENS, SERVICES, TRAVAUX ET  
CONSULTANCE**

L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) lance un avis à manifestation d'intérêt pour la sélection d'entreprises en vue de constituer une base de données des fournisseurs et prestataires agréés, pour la fourniture de biens, services, travaux et consultance.

Pour conduire le processus de sélection, la plateforme ANADER dédiée à la gestion des fournisseurs sera l'outil de référence. L'adresse pour y accéder est :

<http://srm.anader.ci>

**I-DOMAINES**

II-

Les interventions concernent quatre rubriques qui sont :

- BIENS
- SERVICES
- TRAVAUX
- CONSULTANCE

Le détail de chaque rubrique est mentionné sur la plateforme.

**II- DOSSIER**

Le dossier doit être compilé en **UN SEUL DOCUMENT** en format PDF. Il doit être dénommé à travers le numéro

Le dossier de candidature doit être déposé sur la plateforme et se présente comme suit dans l'ordre avec une page de titre intercalée entre chaque partie :

- 1- Une demande d'agrément adressée au Directeur Général de l'ANADER
- 2- Le registre de commerce
- 3- La déclaration fiscale d'existence (DFE)
- 4- Une Attestation bancaire de bon fonctionnement et RIB
- 5- Un certificat de régime fiscal
- 6- Une Attestation fiscale en cours de validité à la date de clôture
- 7- Une attestation de régularité CNPS
- 8- Une Attestation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle
- 9- Agrément pour les prestataires exerçant une activité réglementée (vente de produits phytosanitaires, sécurité, gardiennage, conseil, etc.)

**III. EVALUATION**

Deux types d'évaluation sont utilisées :

- la conformité pour évaluer la complétude du dossier
- les notations pour évaluer les performances des soumissionnaires

Les détails des critères sont disponibles sur la plateforme.

**IV- DELAIS DE SOUMISSION**

Les soumissions sont attendues jusqu'au 31 décembre 2025 à 23h 59mn.

**V- INFORMATIONS**

Pour toutes autres informations utiles, veuillez appeler les contacts suivants :

Tel : 27 20 21 67 00 (Direction des Marchés et Moyens Généraux)

L'ANADER se réserve le droit de ne pas donner suite au présent appel à manifestation d'intérêt si les dossiers ne lui paraissent pas acceptables, ou pour toute autre raison, sans être tenue de justifier sa décision.



CISSE Moustapha Hassan

